

la plus grande prudence, car dit-il, quand le malade urine peu, la digitale peut occasionner de l'*œdème cérébral*, du *coma* et des *convulsions*. Osthoff va encore plus loin ; il prétend, mais sans fournir de preuves à l'appui, que la digitale est dangereuse en ce sens qu'elle excite encore davantage les centres vaso-moteurs dont l'irritation produit précisément cette pression sanguine exagérée, cause elle-même des accidents urémiques ; et il croit que l'action bienfaisante des narcotiques et des saignées n'est due qu'à l'abaissement qu'ils provoquent dans la pression sanguine.

Lorsque le coma persiste pendant un certain temps, nous plaçons notre malade dans un bain tiède et l'aspergeons d'eau froide. D'après Labadie-Lagrave, il serait bon de faire respirer des ballons d'oxygène après la sortie du bain. On pourrait leur faire respirer environ 6 ou 8 litres d'oxygène toutes les 3 heures. On a été jusqu'à essayer de la transfusion du sang, mais sans succès (1).

(1) Le professeur Dieulafoy a essayé la transfusion du sang (*Gaz. hebdomadaire*, 1884). Dans trois cas il a obtenu des succès relatifs. A la dose de 120 gr. elle a modifié la crase du sang et a amené une amélioration notable de l'état général ; la céphalalgie, les vomissements ont cédé et on a observé une diminution notable de l'albumine. Dans un cas heureux cette amélioration s'est maintenue et accentuée longtemps après la transfusion sans que le régime lacté ait été pris comme adjuvant. La transfusion peut combattre des accidents urémiques graves et les faire disparaître quelquefois (dyspnée intense). Mais quand le malade se débat depuis longtemps dans des accidents comateux, il est inutile de recourir à ce moyen. Stohr a signalé, comme le professeur Dieulafoy, une amélioration notable des accidents urémiques par la transfusion, mais il n'a pu éviter des accidents pleuro-pulmonaires. Belina Swiuthowsky chez une femme éclamptique a amené une guérison durable. Il semble bien prouvé que 100 grammes de sang injectés dans le système circulatoire sont inoffensifs pour le cœur, le rein, le poumon malades. La transfusion peut amener une amélioration malgré l'intensité des lésions de ces organes. Preuve nouvelle que dans le mal de Bright les

Si le malade souffre d'étouffements opiniâtres et de vomissements incoercibles, il devra être soumis à une diète sévère et nourri par les voies artificielles ; on pourra dans certains cas ordonner des peptones. Si le malade a des vomissements ammoniacaux, on essayera de les combattre par l'administration d'acide chlorhydrique (Strümpell).

On rencontre parfois des formes chroniques de l'empoisonnement urineux ; c'est ce que nous avons appelé des *urémies abortives* (voyez *Rein contracté*) ; ces formes cèdent en général à une diète bien comprise et à d'abondantes boissons dont l'utilité a été tout dernièrement démontrée par Ayer. Cet auteur conseille aussi de ne pas empêcher les malades de vaquer à leurs occupations ordinaires lorsque l'on n'y est pas absolument forcé ; nous ne saurions trop recommander cette sage coutume. Nous avons autorisé bien des malades à reprendre leur travail, alors que d'autres médecins le leur avaient défendu ; on permet ainsi à des travailleurs de gagner leur vie sans le moindre dommage pour leur santé.

5. ASTHME. — Contre les accès d'asthme, on emploiera de larges sinapismes. Si ces accès sont d'origine urémique, on préférera des *narcotiques* (1), à moins que l'état du cœur ne réclame le traitement que nous avons indiqué plus haut.

altérations du sang jouent un rôle considérable. La transfusion ne modifie en rien l'état des organes, mais les accidents qui en dépendent (céphalée, vomissements, convulsions, coma) sont liés probablement à un mauvais état du sang. Elle agit donc sur la crase sanguine. Peut-être serait-on en droit de répéter plusieurs fois cette manœuvre alors que les accidents urémiques ne sont pas imminents ?

(1) Les narcotiques ne doivent pas être bannis d'une façon absolue chez les brightiques. Lorsque la barrière rénale peut être franchie ou peut les administrer et ils peuvent rendre de grands services pour combattre quelques accidents urémiques, mais il faut une surveillance de tous les instants. (G. C.)

Steffen combat la dilatation aiguë du cœur par l'ergotine. En ce qui concerne le traitement par la *nitro-glycérine*, nous renvoyons au traitement du rein contracté.

6. COLLAPSUS. — On combat le collapsus au moyen *d'ex-citants* comme le camphre (en injections sous-cutanées), *les vins forts, le champagne, le café*. Il est évident que dans ces cas urgents il n'y a pas lieu de chercher les médicaments qui pourraient être les plus inoffensifs pour les reins. Rosenbusch a récemment proposé des injections sous-cutanées avec une solution de *sel de cuisine* à 6 0/0 ; mais ce remède ne nous a donné que de médiocres résultats.

7. — Lorsque les malades seront atteints d'*inflammations viscérales* ou de *dyspepsies*, lesquelles peuvent être causées par l'urémie ou le plus souvent sont dues à une véritable *gastrite*, on les traitera en ayant égard à la lésion viscérale dont souffre le malade. Si on a à combattre des diarrhées persistantes (*dysenterie rénale*), on aura recours au tannin.

Enfin si l'état des malades n'exige pas un repos au lit, on pourra conseiller à ceux qui sont atteints de néphrite chronique de passer une saison dans une station thermale qui aura certainement d'heureux effets ; les sources alcalines, alcalino-chlorurées et alcalino-salines ainsi que les eaux ferrugineuses se recommandent particulièrement. D'après Senator l'influence de ces cures serait due à l'amélioration des fonctions digestives, à une digestion plus complète, et à un mélange plus intime des éléments du sang, ce qui évite aux reins d'avoir à éliminer autant de produits terminaux des échanges intra-organiques. D'après notre expérience, les stations thermales d'eau salée chaude sont au moins aussi favorables. Vichy nous paraît être la meilleure station de ce genre. Il est inutile d'insister sur l'importance des vêtements *chauds*, surtout si le malade habite des régions septentrionales.

Les cures climatériques, surtout dans les pays chauds, nous paraissent avoir donné de bons résultats. Enfin Senator recommande bien d'éviter au malade toute espèce de fatigue morale ; cette recommandation s'imposait d'elle-même puisque nous avons vu les phénomènes psychiques modifier la quantité d'albumine contenue dans les urines (1).

3. — Rein contracté.

Sous ce titre nous comprenons toutes les néphrites diffuses ayant les trois caractères suivants :

1° Les éléments du rein sont *rétractés*, et souvent à tel point que cette rétraction est visible à l'œil nu ;

(1) Nous citerons encore à ce propos des cas d'albuminurie sans lésion rénale et survenus à la suite d'émotions morales vives et dont M. A. Robin nous a entretenus dans sa clinique de l'hôpital La Pitié. Ils concernent deux professeurs de Faculté qui, surpris l'un dans ses affections les plus chères et surmené de travail, l'autre au milieu d'une vie calme par des revers de fortune considérables, se mirent à uriner des flots d'albumine accompagnés de phosphates en grande quantité ! Rien dans leurs antécédents n'indiquait une lésion rénale. Par un régime exclusivement végétarien et le repos, l'albumine diminua et les phosphates revinrent à leur taux normal. Ces deux faits prouvent non seulement qu'il peut y avoir une albuminurie indépendante d'une néphrite liée à une élimination exagérée de phosphates, comme nous l'avons déjà dit, mais ils prouvent aussi l'influence nocive des phénomènes psychiques et favorable du régime végétal exclusif. Quoique l'amélioration ne se soit pas maintenue d'une façon définitive dans le second cas, on ne peut nier son action. Car une rechute survenue dans les mêmes conditions que la première fois fut combattue de la même façon et s'améliora de même.

Le fait suivant nous a été présenté par M. A. Robin dans sa clinique. Nous avons vu un albuminurique revenir à la santé en devenant végétarien et l'amélioration se maintenir. Ce malade absorbait des quantités énormes de viande qui pouvaient être un des facteurs importants sinon le seul de sa maladie. Ces cas sont suggestifs ; c'est pourquoi nous croyons utile de les signaler.

(G. C.)